REGLEMENT DE LA CONSULTATION
Consultation n° 26TRA007

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

anses

Relatif à

Direction de l'Administration et des Finances

Dossier suivi par :
Service achats/marchés

MARCHES DE TRAVAUX POUR LA RECONSTRUCTION DES STRUCTURES CONFINEES DE LA STATION EXPERIMENTALE D'ATTON (54)

RELANCE DU LOT 8 UNIQUEMENT :

Chauffage / Ventilation / Climatisation / GTC / Plomberie sanitaire

Date limite de remise des offres :

Le 27/11/2026 à 17h00

⚠ **REPONSE ELECTRONIQUE OBLIGATOIRE SUR LE PROFIL ACHETEUR.**



Lien pour accéder à la consultation : https://www.marches-publics.info

1- Indiquer le numéro de procédure 26TRA007 dans « Mots Clés » ;
2- Cliquer dans « Rechercher » ;
3- En cas de difficultés, contacter : support-entreprises@aws-france.com

SOMMAIRE

SOMMAIRE 2

1 ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE 3

2 INTERVENANTS DANS L'OPERATION 3

3 CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION 4

4 OBJET DE LA CONSULTATION ET DISPOSITIONS DIVERSES 4

4.1 FORME DU MARCHE ET MODE DE PASSATION 4
4.2 OBJET ET FORME 4
4.3 DUREE 4
4.4 DECOMPOSITION EN LOTS 4
4.5 VARIANTES 5
4.6 DELAIS D'EXECUTION 6
4.7 MODIFICATION DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION 6
4.8 FORME DES NOTIFICATIONS ET INFORMATIONS 6

5 PRESENTATION DE LA REPONSE A LA CONSULTATION – DOCUMENTS REQUIS 6

5.1 PROPOSITION TECHNIQUE ET COMMERCIALE 6
5.2 DOSSIER DE CANDIDATURE 6

6 CONDITIONS DE REMISE DE LA REPONSE A LA CONSULTATION 7

6.1 REMISE DES PROPOSITIONS DEMATERIALISEES 8
6.2 COPIE DE SAUVEGARDE : 8

7 EXAMEN DES CANDIDATURES ET DES OFFRES 9

7.1 CANDIDATURES 9
7.2 OFFRES 9
7.3 DELAI DE VALIDITE DES OFFRES 10

8 DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS 10

1 ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)
14, rue Pierre et Marie Curie
94701 MAISONS-ALFORT Cedex
Téléphone : 01 49 77 13 50 (standard)
Siret 130 012 024 00183

L'Anses est un établissement public administratif de l'État.

2 INTERVENANTS DANS L'OPERATION

- **Maître d'ouvrage :**

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)
14, rue Pierre et Marie Curie
94701 MAISONS-ALFORT Cedex

- **Mission de contrôle technique :**

BUREAU VERITAS CONSTRUCTION SAS
21 rue Antoine de St-Exupéry
54710 FLEVILLE-DVT-NANCY

- **Mission de coordination sécurité et de prévention de la santé :**

SOCOTEC CONSTRUCTION
1 rue du Clocher de Vézelise
CS 60010
54230 CHAVIGNY

- **Mission OPC :**

Pas encore désigné.

- **Mission de maîtrise d'œuvre**

L'équipe de maîtrise d'œuvre est un groupement composé comme suit :

Architecte :
A26, SAS
165 B rue de Vaugirard
75015 PARIS

BET lots techniques :
BIM INGENIERIE, SAS
17 rue du Colisée
75008 PARIS

Economiste :
EPBV, SARL
6 rue du Docteur Schweitzer
78700 CONFLANS SAINTE HONORINE

BE Environnement :
B27 CARBONEXT, SAS
165 B rue de Vaugirard
75015 PARIS

3 CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) comprend les pièces suivantes :

- Le règlement de la consultation (RC) pour la relance du lot 8 uniquement ;
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;
- L'ensemble des documents techniques (CCTP de chaque lot, les plans, les DPGF de chaque lot, les rapports, etc.) listés dans le document intitulé « ***Liste des pièces constituant le dossier technique*** » ;
- Le formulaire tiers fournisseur ;
- Les questions réponses ajoutées en cours lors de la publication précédente

Nb : le DCE reprend l'ensemble des documents techniques, financiers, Plans etc, de l'ensemble des lots pour une meilleure compréhension de l'opération pour les candidats qui souhaiteraient déposer une offre pour le lot 8 (objet du présent marché).

4 OBJET DE LA CONSULTATION ET DISPOSITIONS DIVERSES

4.1 FORME DU MARCHE ET MODE DE PASSATION

Procédure passée en procédure d'appel d'offres en application des dispositions du code de la commande publique (articles L 2124-1, L 2124-2, R 2124-1 et R 2124-2).

4.2 OBJET ET FORME

Le marché a pour objet **: « MARCHES DE TRAVAUX POUR LA RECONSTRUCTION DES STRUCTURES CONFINEES DE LA STATION EXPERIMENTALE D'ATTON (54) » - RELANCE DU LOT 8 UNIQUEMENT- Chauffage / Ventilation / Climatisation / GTC / Plomberie sanitaire**

La description des prestations est détaillée dans l'ensemble des documents techniques du marché.

4.3 DUREE

Les marchés sont conclus à compter de leur date de notification jusqu'à la fin de la période de garantie de parfait achèvement.

4.4 DECOMPOSITION EN LOTS

Le présent marché ne concerne que le lot 8 : Chauffage / Ventilation / Climatisation / GTC / Plomberie sanitaire

Lot	Désignation du lot
Lot 1	Installation de chantier / Déconstruction / Terrassement / Gros-œuvre / Charpente métallique
Lot 2	Couverture / Bardage de façade / Traitement de façade
Lot 3	Menuiserie extérieure / occultation
Lot 4	Cloison / Doublage / Plafond suspendu
Lot 5	Aménagement des salles propres
Lot 6	Menuiserie intérieure bois
Lot 7	Métallerie / Serrurerie
Lot 8	Chauffage / Ventilation / Climatisation / GTC / Plomberie sanitaire
Lot 9	Traitement thermique des effluents
Lot 10	Electricité CFO / CFA / SSI
Lot 11	Peinture
Lot 12	Revêtement de sol souple / carrelage
Lot 13	Paillasses / Equipements
Lot 14	Appareil élévateur
Lot 15	Voiries et réseaux divers / Espaces verts
Lot 16	Autoclaves

Chaque lot fera l'objet d'un marché indépendant juridiquement mais lié techniquement à la réalisation des autres marchés.

Les candidats ne pourront répondre qu'au lot 8 : Chauffage / Ventilation / Climatisation / GTC / Plomberie sanitaire

4.5 VARIANTES

3.6.1 Variantes libres à l'initiative des candidats

Les variantes libres sont interdites. Si une ou plusieurs variante(s) à l'initiative d'un candidat sont proposées, ces dernières seront rejetées, jugées comme irrecevables.

3.6.2 Variantes imposées par l'acheteur (Prestations Supplémentaires Eventuelles PSE)

Lot 01 Installation de chantier Déconstruction Terrassement Gros-œuvre Charpente métallique
PSE N°01 – Plus-value pour charpente métallique / Caillebotis sur la totalité du plénum du R+1

Lot 07 – Métallerie Serrurerie
PSE N°02 – Plus-value pour le caillebotis sur la totalité du plenum au niveau R+2

Lot 08 - CVC GTC Plomberie Gaz spéciaux
PSE N°03 – Unité 4 tubes

Lot 09 – Traitement thermique des effluents
PSE N°04 – Augmentation de la capacité de la cuve de réception
PSE N°05 – Stations de dépotage acide et base

Lot 13 – PAILLASSES / EQUIPEMENTS
PSE N°06 – Plus-value pour le remplacement de la structure autoporteuse en « H » métallique revêtue de peinture époxy par une structure autoporteuse en « H » en inox.

Les candidats devront les présenter en plus de leur offre de base.

Le choix de retenir ou non ces PSE sera effectué au plus tard à la signature du marché.

4.6 DELAIS D'EXECUTION

Le délai global d'exécution des travaux est celui qui sera proposé par l'attributaire du marché dans son offre et sur lequel il s'engagera.
Le délai devra comprendre la période de préparation de chantier, l'approvisionnement et l'exécution des travaux. Le délai global d'exécution commencera à courir à compter de la date de notification du marché valant ordre de service d'exécuter les travaux.

4.7 MODIFICATION DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter 6 jours au plus tard avant la date limite pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.
Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

4.8 FORME DES NOTIFICATIONS ET INFORMATIONS

La notification des décisions ou informations du pouvoir adjudicateur peut être faite par remise directe contre récépissé, échange dématérialisé ou sur support électronique ou tout autre moyen permettant d'attester de l'envoi et de la date de réception de la décision ou de l'information.

5 PRESENTATION DE LA REPONSE A LA CONSULTATION – DOCUMENTS REQUIS

5.1 PROPOSITION TECHNIQUE ET COMMERCIALE

Chaque soumissionnaire devra fournir un dossier comprenant les pièces suivantes :

- **La Décomposition du prix global et forfaitaire (utiliser le modèle de DPGF joint au DCE) du lot 8** concerné par la présente relance ;

- **Un dossier technique :** Le candidat devra utiliser l'« ***Annexe au mémoire technique commun à tous les lots*** » jointe au DCE en toute ou partie, il doit présenter son mémoire technique sous la forme d'un document unique, reprenant clairement tous les éléments indiqués dans l'annexe « cadre du mémoire technique commun à tous les lots joint au DCE » ;
 Ce document viendra en complément du mémoire technique qui sera joint à l'offre.
- **La formulaire tiers fournisseur dûment rempli**
- **Un RIB**

Nb : Afin de faciliter les échanges ultérieurs, il est souhaité que le candidat fournisse dans son dossier un document d'accompagnement précisant les coordonnées complètes de la personne en charge du suivi du dossier (nom, qualité, téléphone, adresse électronique).

⚠ **L'acte d'engagement sera signé ultérieurement avec le candidat retenu.**

5.2 DOSSIER DE CANDIDATURE

1- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

2- Le candidat peut produire, s'il le désire, les documents et certificats visés à l'annexe 1.

3- Uniquement en cas de groupement, la lettre de candidature « imprimé DC1 ou Dume » avec mention du mandataire et des membres du groupement. *(Non obligatoire si le candidat se présente seul).*

4- Les renseignements permettant d'évaluer l'expérience, les capacités professionnelles, techniques et financières (ou imprimé DC2 ou Dume et ses annexes) :

✓Capacités financières :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et/ou le chiffre d'affaires relatif aux prestations faisant l'objet du marché, réalisées par le candidat au cours des trois derniers exercices disponibles. *(Ne pas fournir si déjà renseigné dans le Dc2 ou Dume).*

✓ Références professionnelles et capacités techniques :

- Moyens du candidat : équipements et effectif de la société en mentionnant la répartition par qualification. *(Moyens complémentaires autres que ceux mentionnés dans le Dc 2 ou Dume).*
- ***Compétence sur des opérations similaires*** **et références en travaux similaires** : Présentation d'une liste des principaux services représentatifs de la prestation objet du marché, effectués au cours des trois dernières années en indiquant leur montant ou volume, leur date, leur destinataire.
- Qualification : Si l'entreprise en possède, fournir tout certificat de qualification professionnelle adapté à l'objet de la consultation ou tout moyen de preuve équivalent.
- Démarche qualité, en faveur de l'environnement et sociale : si l'entreprise en possède, fournir tout certificat établi par des organismes indépendants ou tout moyen de preuve équivalent.

⚠ Toute personne morale de droit privé **employant plus de cinq cents personnes est** dans l'obligation de fournir **un BEGES** (Bilan des émissions gaz à effet de serre). A défaut, et conformément au Code de la Commande Publique, l'acheteur peut exclure de la procédure de passation le candidat ne respectant pas cette obligation.

⚠ *Nb : si le candidat s'appuie sur des capacités d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature, il produit pour chaque opérateur présenté les mêmes documents que ceux qui lui sont demandés. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.*
Ainsi, le cas échéant, les candidats sont invités à se présenter en groupement d'entreprise avec mention dans les documents de candidature du mandataire et de ses habilitations à représenter les autres membres du groupement.

6 CONDITIONS DE REMISE DE LA REPONSE A LA CONSULTATION

⚠ **La réponse à la consultation devra obligatoirement être transmise par voie électronique sur la plateforme du profil acheteur de l'Anses.**

Tous les documents constituant ou accompagnant l'offre doivent être rédigés en français, ou être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.
Les offres ne seront prises en considération qu'à la condition formelle que tous les documents demandés aient été produits au plus tard le **27/11/2026 à 17h00**.
Le dossier, complet, devra comprendre les documents relatifs à la candidature et à l'offre.

La signature électronique de l'offre est possible
mais n'est pas obligatoire.
Seul le candidat informé que son offre est retenue sera tenu de signer un acte d'engagement papier, le cas échéant la lettre de candidature (imprimé DC1 ou Dume en cas de groupement) et devra fournir, si ces derniers n'ont pas été remis avec le dossier de candidature, les documents, attestations et certificats requis (***cf. annexe***).

6.1 REMISE DES PROPOSITIONS DEMATERIALISEES

Les candidats doivent remettre leur proposition de façon dématérialisée, au plus tard le **27/11/2026 à 17h00** **à l'adresse : https://www.marches-publics.info**

(Cf. page de garde du présent Règlement de consultation)

En cas de difficulté à remettre une réponse électronique, les candidats peuvent bénéficier d'une assistance fournisseurs auprès d'AW Solutions :

- Aide en ligne :
https://www.marches-publics.info/pratique-assistance.htm
Formulaire en ligne :
https://awsolutions.fr/blog/assistance-fournisseur/
- Par mail :
support-entreprises@aws-france.com ou au 0892-14-00-04

Les candidats doivent insérer dans l'enveloppe électronique l'ensemble des documents requis à l'article **4** du présent RC (lisibles par les outils bureautiques standards).

Avertissement : tout fichier constitutif de l'offre, devra être traité préalablement par le soumissionnaire par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout fichier reçu par l'Anses et contenant un virus fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu ; le candidat en sera informé.

6.2 COPIE DE SAUVEGARDE :

Le candidat pourra, parallèlement à son envoi électronique, envoyer une copie de sauvegarde de son dossier de candidature et de son dossier d'offre.
La copie de sauvegarde doit être envoyée sur support physique électronique (CD, DVD, clé USB...).
La copie de sauvegarde doit être transmise sous pli scellé à l'adresse mentionnée ci-après et comporter la mention ***« ne pas ouvrir - consultation 26TRA007- copie de sauvegarde »*** :
Anses
Service achats/marchés
14, rue Pierre et Marie Curie
94701 Maisons Alfort Cedex
Elle doit être parvenue dans les délais impartis pour la remise des offres tel que mentionné ci-dessus.

Les candidatures et les offres donneront lieu à l'ouverture de la copie de sauvegarde si un programme informatique malveillant est détecté dans un fichier électronique.
Également, si la réponse électronique a été envoyée mais n'est pas parvenue dans les délais requis, ou bien si la candidature ou l'offre n'a pu être ouverte, l'Anses procèdera à l'ouverture de la copie de sauvegarde, sous réserve que celle-ci soit parvenue dans les délais de dépôt des candidatures et des offres.

En cas d'ouverture, la copie se substituera au dossier transmis par voie électronique.

7 EXAMEN DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

7.1 CANDIDATURES

L'examen des candidatures portera sur leur recevabilité au regard des stipulations du Code de la commande publique et sur l'évaluation des capacités professionnelles, techniques et financières.

7.2 OFFRES

L'analyse sera effectuée au vu des critères pondérés suivants :

Critère de notation	Pondération en points
Valeur technique, décomposée comme suit : **Critère n° 1 :** Notice technique relative à la compréhension des enjeux et aux méthodologies d'intervention (point 1 de la notice détaillée de l'entreprise, suivant le modèle transmis avec le DCE des entreprises), (sur **25 points).** **Critère n° 2 :** Notice technique relative aux moyens humains mobilisés par le candidat pour exécuter précisément les travaux de l'opération de la reconstruction des structures confinées de la station expérimentale d'ATTON (point 2 de la notice détaillée de l'entreprise, suivant le modèle transmis avec le DCE des entreprises) (sur **15 points).** **Critère n° 3 :** Notice technique relative au calendrier d'exécution (point 3 de la notice détaillée de l'entreprise, suivant le modèle transmis avec le DCE des entreprises), (sur **5 points).** **Critère n° 4 :** Notice relative à la gestion du chantier et des déchets (point 4 de la notice détaillée de l'entreprise, suivant le modèle transmis avec le DCE des entreprises), (sur **5 points).**	50
Prix	50

✓ **Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse**

Le classement des offres sera réalisé après addition des notes pondérées obtenues aux différents critères ; les offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées seront le cas échéant éliminées.

L'offre la mieux classée sera retenue, le cas échéant à titre provisoire, en attendant que le candidat produise, si ces derniers n'ont pas été remis avec le dossier de candidature, les documents, attestations et certificats prévus à l'annexe 1, et matérialise son offre par la signature manuscrite d'un acte d'engagement papier.

Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur à l'attributaire pour remettre ces documents sera indiqué dans le courrier envoyé à celui-ci ; Il ne pourra être supérieur à 10 jours.

Un délai d'au moins seize jours sera respecté entre la date d'envoi aux candidats évincés de la notification de la décision motivée du rejet de leur offre et la conclusion du marché (délai réduit à au moins 11 jours en cas de transmission électronique de la notification à l'ensemble des candidats intéressés).

7.3 DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 150 jours :

- Soit à compter de la date limite de remise des offres (dans le cas d'une procédure formalisée) ;
- Soit à compter de la date de la dernière offre négociée, le cas échéant, dans une procédure adaptée.

8 DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Les demandes d'informations complémentaires portant sur des données substantielles du marché doivent être formulées via le profil acheteur au travers de la rubrique questions/réponses **10 jours au moins** avant la date limite de remise des offres :

Lien : **https://www.marches-publics.info**

1- Indiquer le numéro de procédure **26TRA007** dans « Mots Clés » ;
2- Cliquer dans « Rechercher » ;
3- Cliquer sur « Contacter l'acheteur ».

Les réponses seront publiées **6 jours au moins** avant la date limite de remise des offres.

ANNEXE 1

DOCUMENTS À FOURNIR PAR L'ATTRIBUTAIRE POTENTIEL DU MARCHE

(si ces derniers n'ont pas été déjà transmis dans le dossier de candidature ou ne sont pas disponibles sur le profil acheteur)

A/ Candidat individuel ou membre du groupement établi en France.

Dans tous les cas :

Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société (dont délégations de signature…).

- Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions **datant de moins de 6 mois** *(articles D 8222-5-1° du code du travail et D. 243-15 du code de sécurité sociale)*.
- Les attestations et certificats délivrés par l'administration fiscale dont dépend l'attributaire prouvant que les obligations fiscales ont été satisfaites (impôts sur le revenu, impôt sur les sociétés et taxe sur la valeur ajoutée) – **document daté de l'année en cours.**
- Une attestation d'assurance en cours de validité.

Dans le cas où l'immatriculation de l'entreprise au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou au Répertoire des Métiers (RM) est obligatoire, ou lorsqu'il s'agit d'une profession réglementée, l'un des documents suivants *(article D 8222-5-2° du code du travail)* :

- Un extrait de l'inscription au RCS (K ou K-bis ou D1), délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente datant de moins de 3 mois.
- Une carte d'identification justifiant de l'inscription au RM.
- Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et le numéro d'immatriculation au RCS ou au RM ou à une liste ou un tableau d'un ordre professionnel, ou la référence de l'agrément délivré par l'autorité compétente.
- Un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription.

B/ Candidat individuel ou membre du groupement établi ou domicilié à l'étranger.

- Se référer aux dispositions du Code de la commande publique.
- Une attestation d'assurance en cours de validité.